

VOUS ATTENDEZ UN BÉBÉ

La sage-femme de PMI est là pour vous accompagner tout au long de la grossesse et les premiers jours après la naissance de votre bébé. Elle se déplace chez vous ou vous reçoit dans un des 37 lieux de consultation du Département de la Charente-Maritime.

Elle vous propose un entretien prénatal précoce, seule ou en couple, pour vous orienter dans vos besoins de future maman et de futurs parents.

Elle saura vous accompagner en complément de votre suivi médical, concernant vos besoins spécifiques pendant cette période.

Et une fois bébé arrivé, elle sera là dès les premiers jours de retour à la maison et pourra, si vous le désirez, vous proposer un entretien post-natal précoce, pour vous aider à identifier vos besoins de jeunes parents, dans les premières semaines après l'accouchement.

Faites appel à notre sage-femme

Elle vous propose des séances de préparation à la naissance et même des ateliers collectifs avec d'autres parents pour mieux accueillir bébé.

En plus, elle saura vous guider dans cette période si spéciale qu'est la grossesse, ainsi que dans les démarches et les aides qu'elle peut nécessiter.

VOTRE BÉBÉ EST NÉ

La puéricultrice, infirmière spécialisée dans la santé de l'enfant, est là pour vous guider, dès les premiers instants. En complément du médecin, elle surveille le bon développement de votre bébé.

Elle se déplace chez vous ou vous reçoit dans un des 37 lieux de consultation du Département de la Charente-Maritime.

Elle vous guide concernant l'alimentation la plus adaptée en fonction de l'âge de votre enfant et notamment vérifie sa bonne prise de poids les semaines qui suivent votre retour de la maternité.

Elle saura répondre à vos questions sur le sommeil de votre enfant ou encore s'assurer que ses vaccins sont à jour.

La puéricultrice de PMI est là pour vous guider tout au long du processus d'éveil de votre enfant, des premiers instants, jusqu'à ses 6 ans, notamment à travers le jeu.

Faites appel à notre puéricultrice

Elle vous propose des ateliers collectifs, avec d'autres parents, pour vous aider à comprendre les grandes étapes du développement de votre enfant.

JUSQU'AUX 6 ANS DE VOTRE ENFANT

Un accompagnement personnalisé : lors des visites à domicile ou des consultations en PMI.

Des ateliers collectifs : que ce soit pendant la grossesse ou après la naissance de votre enfant, ces ateliers proposent un retour d'expérience et d'échange avec d'autres parents, qui aspirent comme vous à devenir de super-parents !

Une aide à domicile si nécessaire : baby-blues, difficultés passagères, l'arrivée d'un nouveau-né peut parfois engendrer le sentiment d'être dépassé.

Dans certains cas, une aide à domicile peut vous aider pendant quelque temps.

Une présentation des modes d'accueil : votre congé de maternité s'achève. Qui va garder votre super-bébé ?

Que ce soit chez une assistante maternelle ou en crèche, les professionnels de la PMI vous aident à y voir plus clair dans les différents modes de garde.

